

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, le 4 Avril le Conseil Municipal de la Commune d'Arenthon, dûment convoqué le vingt-huit février deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain VELLUZ, Maire.

Etaient présents : MM. A. VELLUZ, C. MOENNE, P. ROUSSEAU,
M. MOLINA, J. BROUARD, J. BOEX, N. TARDIF
MMES C. COUDURIER, M. VIGNE, A. COLLOMB,
J. FREMEAUX, C. BOEX

Absents Excusés : M. B. MOREL
MME M. MARCAULT donne procuration à C. BOEX

Secrétaire de séance : Mlle G. LEVEILLE

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2011
- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DES COMPTES DE GESTION 2011
- AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – COMMUNE D'ARENTHON
- VOTE DES 3 TAXES ET TAUX RELAIS CFE 2011
- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- VOTE DU BUDGET PIMITIF 2011
- REVISION DU LOYER DE L'EPICERIE
- URBANISME
- RAPPORT ETABLI PAR CHAQUE COMMISSION CONCERNANT LES TRAVAUX EN COURS
- QUESTIONS DIVERSES

S E A N C E

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 22 Février 2011

URBANISME

La commission du 3 Mars 2011

❖ Permis de Construire : donne un avis favorable

M. GAGNEUR Benoît
Hameau « Les Vergers »
80, Lotissement Les Vergers
Superficie terrain : 1 283 m²
Zone UC

Réalisation auvent en bois pour voitures

M. BOEX Irénée
Hameau «Le Crêt de Fessy »
16, Route des Crêts de Fessy
Superficie terrain : 2 909 m²
Zone UC

Rénovation toiture

M. BEN ALI Bessan
Hameau « Chez Verdet »
337, Route du Salève - En face du lotissement Challande -
Après habitation DECARROUX Roland
Superficie lot créé 1 044 m²
Zone UC

Habitation

Mme GAILLARD Agnès
Hameau « Lanovaz »
953, Route de Lanovaz -
A côté habitation GONET Charles
Superficie terrain : 1 012 m²
Zone UC

Transformation + extension grange en habitation

❖ Déclaration préalable : donne un avis favorable

M. SLIMANI Mohamed
Hameau « Chez Naville »
660, Route de Reignier - en face de
l'habitation de PREVOST Marcel
Superficie terrain : 1 247 m²
Zone UC

Ravalement de façades

M. TARAMARCAZ Gilles
Hameau « La Bouvière »
451, Route de Chevilly - Après pont de l'autoroute
direction Scientrier
Superficie terrain : 885 m²

Pose panneaux photovoltaïques

Zone NC
Monsieur Philippe CARRIER
Terrains appartenant à Mme FRIGO Christiane
Hameau « Marillan »
Impasse de Marillan - Après impasse du Platet
Superficie lot crée : 1 316 m²
Zone UC

division parcellaire

❖ CU d'information :

Etude Notariale «Le Clos Séréna »
Terrains appartenant à Mme FREMEAUX
Hameau « Chevilly »
Route de Chevilly
Superficie terrain : 2 426 m²
Parcelle 359 et 360 zone UC
Parcelle 983 et 984 zone NC

Etude Notariale PAILLET
Terrains appartenant à Mme FRIGO Christiane
Hameau « A marillan »
73, Impasse de Marillan
Superficie terrain : 1 316 m²
Zone UC

Cabinet d'Urbanisme REYNARD
Terrains appartenant à Mme Régis DELAUNAY
Hameau « Montagny »
En face propriétés SOLER Joachim et RUBIN Huguette
Superficie terrain : 11 867 m²
Zone NC et ND

Cabinet GRANGE-MACHET-ROLLET
Terrains appartenant à la succession BRASIER René
Hameau « Chez Dumonal »
Route de Lanovaz - A côté habitation GONET Charles
Superficie terrain : 938 m²
Zone UC

❖ CU opérationnel : donne un avis défavorable

Sarl COLLOUD Géomètre expert
Succession CHARRIERE
Hameau « Chez Dumonal »
Route de Lanovaz
Superficie terrain lot C : 1 200 m² -
Séparation ultérieure en 2 lots de 600 m² chacun

**Division parcellaire en vue de 2
lots**

Zone UC

Sarl COLLOUD Géomètre expert
Succession CHARRIERE
Hameau « Chez Dumonal »
Route de Lanovaz
Superficie terrain lot A : 878 m²
Zone UC

**Instruction DDT Rénovation
dans volume existant à usage
d'habitation**

La commission du 24 Mars 2011

❖ Permis de Construire : donne un avis favorable

M. MARTIN Maxime
Hameau « Chez Verdet »
Entre habitations LANOVAZ Sylvia et
DECARROUX Roland
Superficie terrain : 1 000 m²
Zone UC

Habitation

M. SAHUT Jean-Michel
Hameau « Fessy »
235, Route des Crêts de Fessy - Parcelle issue de la
Division parcellaire propriété INGOLD Jean-Jacques -
A côté maison D'HERIN
Superficie terrain : 1 123 m²
Zone UC

Habitation

❖ Déclaration préalable : donne un avis favorable

M. ROCH Fernand
Hameau « Les Chars »
51, Route de Maclenay - A côté Lotissement
de Maclenay - à proximité bâtiment SMTP
Superficie terrain : 24 685m²
Zone ND

Coupe et abattage d'arbres

❖ CU d'information :

Etude Notariale PUTHOD-VIOLLAZ
Terrains appartenant à Mr LAMOUILLE Gilbert
Hameau « Chez Chanrou »
Le long de la RD 19 entre habitations KEHRLI et BLANC
Superficie terrain : 2 064 m²
Zone UC

❖ CU opérationnel : donne un avis favorable

Sarl COLLOUD Géomètre expert
Succession CHARRIERE
Hameau « Chez Dumonal »
Entre propriétés GONET Charles et LANOVAZ Gérard
Superficie terrain : 1 037 m²
Zone UC

**Instruction DDT Rénovation
dans volume existant à usage
d'habitation**

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DES COMPTES DE GESTION 2010

Le compte administratif et compte de gestion sont conformes et présentent les mêmes résultats :

RÉSULTATS DU BUDGET GENERAL 2010 COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

SECTION INVESTISSEMENT		SECTION FONCTIONNEMENT	
Excédent 2009	152 243.89 €	Excédent 2009	372 386.16 €
		<i>Part affectée à l'investissement</i>	<i>300 000.00 €</i>
Recettes 2010	643 397.20 €	Recettes 2010	1 105 320.32€
Dépenses 2010	1 050 806.34 €	Dépenses 2010	691 825.00 €
Résultat exercice	-407 409.14 €	Résultat exercice	413 495.32€
Déficit cumulé 2010	-255 165.25€	Excédent cumulé 2010	785 881.48 €
EXCEDENT GLOBAL		530 716.23 €	

Le conseil Municipal approuve le compte administratif 2010 et déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Maire est invité à sortir pour procéder au vote du compte administratif 2010.
Le Compte administratif 2010 est voté à l'unanimité des voix

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat, comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2010 – COMMUNE D'ARENTHON	
A Résultat de fonctionnement	
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	413 495.32€
B Résultats antérieurs reportés	372 386.16 €
ligne 002 du compte administratif	
C Résultat à affecter	
=A+B (hors reste à réaliser)	785 881.48
si c est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous	
D solde d'exécution d'investissement	-255 165.25€
D 001 (besoin en financement)	-255 165.25€
R 001 (excédent de financement)	
E solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin en financement	0
excédent de financement	0
AFFECTATION C	530 716.23€
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	300 000.00€
2)H Report en fonctionnement R002	230 716.23€
DEFICIT REPORTE D002	0

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré,

DECIDE l'affectation proposée.

VOTE DES 4 TAXES 2011

RECETTES DES 4 TAXES PERCUES EN 2010

	TH	FB	FNB	CFE	Total des 4 taxes prévisionnelles
Base BP 2010	1 898 000.00	1 208 000.00	28 400.00	476 672	455 106.00
Taux	7.25	8.89	43.68	10.99	
Recettes prévisionnelles	137 605.00	107 391.00	12 405.00	197 705.00	

Tableau des taux de référence 2011 et bases notifiés transmis par la préfecture :

	taux 2010	taux référence 2011	Bases notifiées 2011
Taxe habitation	7.25	11.71	1 972 000
Taxe foncière Bâti	8.89	8.89	1 263 000
Taxe foncière Non Bâti	43.68	45.8	29 100
Cotisations foncières des entreprises	10.99	17.09	501 700

Nb : Le produit attendu pour la CFE est une estimation, il faudra attendre juillet pour connaître les produits réels à percevoir.

La Commission finance a proposé une augmentation des taux de 2% comme suit :

Simulation : +2%

	Taux 2010	Coéff. de variation	Taux 2011
TH	11.71	1.02	11.944
TFB	8.89	1.02	9.068
TFNB	45.8	1.02	46.716
CFE	17.09	1.02	17.432

	TH	TFB	TFNB	CFE	
Bases 2011 notifiées	1 972 000	1 263 000	29 100	501 700	
taux n	11.94	9.07	46.72	17.43	
Produits fiscaux attendus	235 536	114 529	13 594	87 455	451 114

RECAPITULATIF

4 taxes 2011 =A	451 114
4 taxes en 2010	455 106
GAIN OU PERTE	-3 992

CVAE =B	19 433
FNGIR =C	9 148
ALL. COMPENSA =D	15 252
TAXE ADDITION. FNB =E	291
TOTAL recettes prévisionnelles A+B+C+D+E	495 238

CVAE : Contribution sur la Valeur Ajoutée des entreprises
 FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Le Conseil Municipal **DECIDE, à l'unanimité**, l'adoption du taux des 4 taxes pour l'année 2011 comme suit :

TH (Taxe d'Habitation)	11.94
TFB (Taxe Foncier Bâti)	9.07
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	46.72
Taux CFE(cotisation Foncière des Entreprises)	17.43

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

INTITULE	nbre part.	Mémoire 2009	Mémoire 2010	dde 2011	votée
ASSOCIATIONS COMMUNALES					
APE primaires		1 150.00 €	2 026.00 €	X	1 150.00 €
ARENTHON ENVIRONNEMENT		250.00 €	250.00 €	X	250.00 €
ASSOCIATION CHASSE		250.00 €	250.00 €	X	250.00 €
COMITE DES FETES		1 200.00 €	1 000.00 €	X	1 000.00 €
ENVIE D'EVASION		100.00 €	100.00 €	X	100.00 €
Foot club arenthon scientrier		900.00 €	900.00 €	X	900.00 €
JEUNES D'ARENTHON			500.00 €	X	500.00 €
MER ET MONTAGNE				X	250.00 €
R'BIOLLE		part timbrag	part timbrage	X	Part timb
TOTAL		3 850.00 €	5 026.00 €		4 400.00 €
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES					
ADMR		1 633.00 €	2 012.00 €	X	2 012.00 €
ASS. DONNEURS DE SANG		70.00 €	70.00 €	X	70.00 €
BASKET CLUB		150.00 €	150.00 €	X	150.00 €
CAF		150.00 €	150.00 €	X	150.00 €
DE L'OMBRE A LA LUMIERE		50.00 €	50.00 €	X	50.00 €
DOJO PAYS ROCHOIS	7	150.00 €	150.00 €	X	150.00 €
GYM PAYS ROCHOIS		prêt salle	prêt salle	X	prêt salle
HANDBALL		150.00 €	150.00 €	X	150.00 €
MJC		1 000.00 €	1 000.00 €	X	1 100.00 €
PLAISIR DE LIRE		80.00 €	80.00 €	X	80.00 €
SECOURS EN MONTAGNE		200.00 €	200.00 €	X	200.00 €
SOUVENIR Français		200.00 €	200.00 €		200.00 €

TOTAL		3 833.00 €	4 212.00 €		4 312.00 €
ASSOCIATIONS DIVERSES					
LES RESTAURANTS DU CŒUR			50.00 €	x	50.00 €
NOUS AUSSI	1	50.00 €	25.00 €	X	25.00 €
PREVENTION ROUTIERE		50.00 €	50.00 €	X	50.00 €
TOTAL		100.00 €	125.00 €		125.00 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					
APE PRIMAIRES THEATRE				x	969.00 €
COMICE AGRICOLE		150.00 €		x	250.00 €
MER ET MONTAGNE EXPO				x	500.00 €
SCOUT DE CLUSES (HAITI)			700.00 €		
CROIX ROUGE(locaux conformité)				X	735.00 €
AIDE HUMANITAIRE					700.00 €
TOTAL		150.00 €	700.00 €		3 404.00 €
Financement voyages et Ecoles privées					
LYCEE GUILLAUME FICHET		111.78 €	60.00 €		Sur demande
COLLEGE LES ALLOBROGES			300.00 €		Sur demande
MAISON FAMILIALE DE BONNE	1	50.00 €	50.00 €	x	25.00 €
MFR "DOMAINE DE LA SAULSAIE"	1		25.00 €	X	25.00 €
MFR CHAMP MOLLIAZ	1		25.00 €	X	25.00 €
MFR Le Belvédère	2		50.00 €	X	50.00 €
MFR de Chaumont	1		25.00 €	X	25.00 €
MFR DE LA semine	1		25.00 €	x	25.00 €
TOTAL		161.78 €	585.00 €		225.00 €
TOTAL GENERAL		8 094.78 €	10 648.00 €		12 466.00 €

BUDGET 2011 : 13 500€

Le conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité de voter les subventions proposées.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2010 (€)	BP 2011 (€)	%2011/2010
011 - Charges à caractère général	281 079.20	312 147.80	11.05%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	216 100.00	230 750.00	6.78%
022 - Dépenses imprévues de fonctionnement	30 000.00	100 000.00	233.33%
023 - Virement à la section d'investissement	672 397.35	385 272.11	-42.70%
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions	3 460.00	3 460.00	0.00%
65 - Autres charges de gestion courante	147 082.61	159 108.32	8.18%
66 - Charges financières	35 000.00	44 000.00	25.71%
67 - Charges exceptionnelles	8 500.00	3 500.00	-58.82%
TOTAL	1 393 619.16	1 238 238.23	-11.15%

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	%2011/2010
002 - Excédent de fonctionnement reporté	372 386.16	230 716.23	-38.04%
013 - Atténuation de charges	1 500.00	1 000.00	-33.33%
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	46 730.00	46 900.00	0.36%
73 - Impôts et taxes dont 4 taxes : 451 114€	540 748.00	506 114.00	-6.40%
74 - Dotations et participations : dont compensations taxes : 15 252€ dont DGF : 179 000€ dont fonds frontaliers : 216 506€	407 755.00	428 208.00	5.02%
75 - Autres produits de gestion courante	22 000.00	25 300.00	15.00%
77 - Produits exceptionnels	2 500.00		
TOTAL	1 393 619.16	1 238 238.23	-11.15%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	%2011/2010
020 - dépenses imprévues d'investissement	20 404.57	16 454.98	-19.36%
001 - Solde d'exécution - investissement reporté	0.00	255 165.25	
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	4 221.20		
16 - Remboursements d'emprunts et de dettes	91 000.00	402 000.00	341.76%
20 - Immobilisations incorporelles	67 857.16	58 313.40	-14.06%
21 - Immobilisations corporelles	458 098.01	408 447.48	-10.84%

23 - Immobilisations en cours	976 748.50	410 000.00	-58.02%
45 - Comptabilité distincte rattachée			
TOTAL	1 618 329.44	1 550 381.11	-4.20%

Recettes d'investissement

CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	%2011/2010
001 - Solde d'exécution - investissement reporté (excédent)	152 243.89		
021 - Virement de la section de fonctionnement	672 397.35	385 272.11	-42.70%
041 - Opérations patrimoniales	4 221.20		
042 - Amortissement des immobilisations	3 460.00	3 460.00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	410 000.00	430 000.00	4.88%
13 - Subventions d'investissement	376 007.00	131 649.00	-64.99%
16- emprunts et dettes assimilés (encaissements)		600 000.00	
TOTAL	1 618 329.44	1 550 381.11	-4.20%

Le Conseil Municipal,

APPROUVE, à l'unanimité, le projet de budget primitif 2011 pour les montants suivants :

SECTION INVESTISSEMENT : 1 550 381 .11 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 238 238.23€

Les recettes et les dépenses sont équilibrées.

REVISION DU LOYER DE L'EPICERIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que selon délibération N°.21, en date du 03 mai 2010, le Conseil avait fixé le loyer principal mensuel pour l'Épicerie à la somme de DEUX CENT QUATRE VINGT UN euros vingt cinq centimes (281,25 €).

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de fixer le loyer mensuel pour la période du premier mai 2011 au 30 avril 2012.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'indice de référence des loyers, au dernier trimestre 2010, augmente de 1,45 % sur un an.

Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer le loyer principal mensuel à la somme de DEUX CENT QUATRE VINGT euros trente centimes. (285.30 €).

*Le conseil,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE, à l'unanimité, que pour la période du premier mai 2011 au 30 avril 2012, le loyer principal mensuel soit fixé à la somme de 285.30 euros.

COMMISSION URBANISME & AMENAGEMENT DU VILLAGE

Plu : Un compte rendu a été fait concernant la réunion publique sur la présentation du P.A.D.D effectuée par Monsieur ESPARGILIERE, urbaniste, chargé de l'élaboration du P.L.U du 25 Mars 2011.

Le groupe de travail se réuni le Jeudi 14 Avril 2011 à 20h30 en mairie d'Arenthon. Un projet de règlement est à lire.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Plusieurs devis ont été demandés pour des travaux destinés à repeindre les boiseries des bâtiments communaux.

Des devis ont été demandés pour refaire le mur du cimetière, un devis a déjà été reçu.

Bâtiments communaux :

Une inspection a été faite concernant l'accessibilité aux personnes handicapées. Pour le respect des normes imposées, des travaux devraient être effectués pour une estimation chiffrée à environ 114 000 €.

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Sécurité

- ❖ Réception des travaux du carrefour des chars le Jeudi 7 Avril 2011.
- ❖ La pré étude concernant le parking et la sécurisation du carrefour du cimetière a été envoyée au Conseil Général pour avis.
- ❖ Chemin de Publet : il a été signalé que des camions passent malgré la limitation à 6 tonnes. Le panneau indiquant l'interdiction dans le sens Arenthon Cornier n'est plus à sa place, la mairie va le réinstaller. Un courrier sera envoyé à la mairie de Cornier afin qu'elle fasse respecter l'interdiction aux camions qui accèdent à sa zone. Pour information : Désenclavement de la zone de Cornier passant le long de l'autoroute pour rejoindre la zone de Chevilly, le Maire de Cornier doit nous faire suivre un courrier qu'il a reçu concernant un avis négatif de l'autoroute pour faire passer la route sous la rampe du pont de l'autoroute.
- ❖ Une demande pour le radar fixe à hauteur du lotissement de Maclenay a été refaite.
- ❖ Monsieur MARECHAL René demande qu'il soit installé un éclairage public à hauteur de son habitation (Route de Bonneville CD19). Suite à l'installation d'éclairages publics au lotissement Maclenay à proximité de chez lui, il se trouve dans le noir et l'entrée de son habitation est devenu encore plus dangereuse. Un devis a été demandé montant des travaux : 1 300 €. Le conseil accepte et reconnaît la dangerosité du site.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- ❖ Suite à la demande des propriétaires de l'immeuble l'Orchidée d'installer un conteneur à ordures ménagères, une étude d'implantation a été réalisée par la CCPR en intégrant un tri sélectif. Une rencontre avec les résidents de l'immeuble sera programmée pour avoir leurs avis. En effet les conteneurs ne seront pas destinés uniquement aux résidents de l'Orchidée.
- ❖ Chemin des îles : Plusieurs plaintes ont été émises concernant l'utilisation du chemin par des engins motorisés créant une nuisance sonore pour les riverains ainsi que des dépôts de déchets. Un panneau indiquant le chemin interdit à tous engins motorisés sauf riverain sera installé.
- ❖ Le conseil Général a présenté le tracé de la voie verte aux élus de la communauté de commune. La voie doit rallier le Léman au Mont Blanc, voie goudronnée prévue pour les vélos et les rollers (déplacement doux). Le tracé pour notre secteur devait passer le long de l'autoroute et rejoindre le pont de Bellecombe. Le conseil général pour des raisons de coût et de nuisance sonore a choisi de la faire passer par des routes secondaires afin d'éviter le franchissement du pont de Bellecombe. Le SM3A et le représentant de la commune d'Arenthon ne sont pas d'accord avec cette solution.
- ❖ Arenthon Environnement suite à cette information demande de prendre la parole et fait savoir que les Associations protectrices de l'environnement ne sont pas favorables au tracé défendu par le SM3A et l'élu d'Arenthon.
- ❖ **Journées nettoyage de la commune :**
 - Pour l'école : Vendredi 8 Avril après-midi
 - Pour la commission environnement élargie, les habitants et les associations : Samedi 9 Avril suivi d'un casse-croûte préparé par l'association de chasse.

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole : le prochain conseil d'école aura lieu le 5 Avril 2011.

COMMISSION SOCIALE

- ❖ **Epicerie : Compte-rendu de la** réunion du lundi 7 Mars avec Chantal, Janet, Irène et Mme Bene (STIL) : 2, 3 petites choses ont été rajoutées au devis, une option a été demandée pour changer la porte d'entrée. L'appel d'offres pour les travaux va être monté et publié afin que ces travaux débutent en Juillet.
- ❖ **Marpa** : Compte rendu de la Visite d'une MARPA dans l'Ain : visite très intéressante.
Résultats enquête présentés au comité de pilotage le 14 Avril.

- ❖ **Repas des Aînés** : du 3 avril tout le monde était content
- ❖ **Journées formation Croix-Rouge** : 37 inscrits
 - Première formation effectuée
 - La deuxième session aura lieu le 13 et 14 Mai
 - Une autre formation sera proposée avec pour thème « la conduite à tenir en cas de catastrophe ».
- ❖ **Défibrillateur reçu**

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

- ❖ **Journées jeunesse** :
 - Les journées jeunesses de février ont eu un grand succès : 32 participants, le coût de ces journées est estimé à environ 500 € répartis entre les 2 communes : Scientrier et Arenthon, ce coût un peu élevé est dû aux activités d'hiver et à la location d'un mini bus.
 - Les prochaines journées se dérouleront durant les vacances d'Avril soit le 26, 27, 30 Avril et le 2, 3, 4 Mai 2011. Beaucoup d'entre elles sont déjà complètes.
- ❖ **Journées nettoyage de la commune** :
 - Pour l'école : Vendredi 8 Avril après-midi
 - Pour les habitants et les associations : Samedi 9 Avril suivi d'un casse-croûte.
- ❖ **Comice agricole** : Il se tiendra à Bonneville les 1^{er} et 2 Octobre prochain. La commune de Bonneville et le comité d'organisation ont rencontré les adjoints pour demander si Arenthon voudrait participer à cette manifestation. Cette participation consisterait à montrer une « image de notre commune » au moyen d'un stand. Les adjoints par manque de temps, proposent que l'organisation de ce stand soit délégué à des associations volontaires (notamment la R'biolle) et qu'une réunion soit organisée avec les agriculteurs et les associations de la commune. Le conseil est d'accord sur cette participation et ce mode de fonctionnement et vote une subvention exceptionnelle de 250 euros pour cette manifestation.

Communication :

- ❖ **Echo des îles** : Articles pour les commissions à faire avant le 15 Mai 2011
- ❖ **Site internet** : opérationnel, bon fonctionnement. Un grand merci à Nicolas TARDIF qui a permis de monter ce site.
- ❖ **Prochaine réunion** : le 20 Avril à 20 h 30

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

Bibliothèque

- ❖ Un désherbage a été fait : 100 livres ont été enlevés. Une baisse des « venus » à été constaté ceci est peut-être dû à une mauvaise signalétique constate Madame FREMEAUX responsable de la bibliothèque.

SM3A

Prochainement les bureaux du SM3A de Bonneville vont être déplacés dans le bâtiment de la pisciculture.

SYNDICAT D'EAU

Une colonne d'eau est en cours d'installation de calibre 100 route des îles par l'entreprise PUGNAT.

CCPR

Hôpital de Contamine (Centre hospitalier Alpes-Léman) : Des dates vont être proposées pour le visiter. Les clés seront remises en Juillet. La réception des patients se fera en Février 2012.

Step : Suite à la mise en fonctionnement de la nouvelle station une augmentation de 40 % des boues a été constatée. Une explication est attendue.

La déchetterie sera payante pour les professionnels, un code de couleur est mis en place.

Séance levée à 23 h 30

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Alain VELLUZ,

Affiché /04/2011